

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5739**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Concepteur - designer graphique

Nouvel intitulé : Concepteur - designer graphique

**AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION**

**QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION**

Institut de Développement des Arts Appliqués | Directeur IDAA

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

322t Réalisation du service : élaboration de maquettes, mise en page

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Le Designer graphique gère des contenus éditoriaux (institutionnels, publicitaires ou informatiques) qu'il met en forme sur des supports variés : imprimés, packagings et produits médias interactifs.

Son intervention dans l'élaboration de supports de communication peut toucher une partie de la chaîne graphique ou sa globalité : du concept au suivi de fabrication, en passant par l'esquisse, l'utilisation des logiciels de création informatique et la préparation de documents de production pour l'impression, l'édition électronique ou la production multimédia.

Il est amené à produire des mises en pages (livres, journaux, dépliants, plaquettes), des illustrations, des affiches, des stands, des emballages, de la signalétique, des images de marques, des clips ou jingles animés, des habillages de chaînes télévisuelles et des supports multimédias interactifs (sites Web, DVD et cédéroms).

LE CHAMP D'INTERVENTION DU DESIGNER GRAPHIQUE COMPORTE QUATRE ACTIVITES PRINCIPALES :

Définir et analyser la problématique d'une commande de communication visuelle.

Concevoir un projet graphique.

Communiquer et valider un projet graphique.

Développer et réaliser un projet graphique.

Compétences ou capacités attestées Les compétences attendues et attestées sont les suivantes :

- Capacité à dialoguer avec un client afin de définir et comprendre ses exigences et ses besoins de communication visuelle.
- Capacité à organiser une recherche iconographique et bibliographique liée à une commande afin de rassembler des données contextuelles.
- Aptitude à analyser, interpréter et synthétiser les informations recueillies afin de répondre à un cahier des charges qui précise les éléments du projet graphique.
- Savoir se positionner par rapport au secteur concerné (tendances, pratiques professionnelles) afin de déterminer les orientations globales du travail de conception.
- Capacité à définir une problématique pour trouver des réponses graphiques qui s'inscrivent dans le respect des attentes du client (supports, budget, délais) et s'adaptent aux caractéristiques socioculturelles de la cible.
- Intégrer les différents points d'analyse du cahier des charges dans la phase de conception.
- Respecter et décliner les paramètres d'une charte graphique.
- Capacité à intégrer les contraintes de faisabilité dans le processus de conception d'un projet graphique.
- Aptitude à élaborer des hypothèses et développer plusieurs propositions graphiques sous forme d'esquisses et de maquettes d'étude.
- Réaliser une présentation claire et valorisante des projets, soutenue par la maîtrise des techniques de représentation.
- S'adapter à une situation de communication et d'échange en respectant les usages de présentation d'un projet de communication visuelle.
- Savoir étayer un argumentaire sur les approches et les implications de chaque proposition en transmettant sa conviction vis à vis du projet présenté.
- Valider le projet retenu en accord avec le client afin de commencer le travail de réalisation et de développement.
- Aptitude à mettre en place un cadre de travail avec le client : planning et points d'étape.
- Développer et réaliser graphiquement le projet retenu par le client en ajustant les moyens techniques, financiers, temporels et humains nécessaires à sa mise en œuvre.
- Maîtriser les règles de mise en page et respecter le code typographique.
- Maîtriser l'environnement informatique et les logiciels infographiques.
- Connaître les étapes de la chaîne graphique pour organiser un planning de fabrication.

- Identifier, consulter et travailler avec des prestataires extérieurs (illustrateurs, photographes, imprimeurs, développeurs) en fonction des choix esthétiques, techniques et des contraintes temporelles, budgétaires et matérielles.

### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

Le Concepteur-Designer graphique exerce dans les secteurs d'activité suivants : agence de communication, studio de création, maison d'édition et d'édition audiovisuelle, presse, service communication d'une entreprise, agence de promotion et de marketing direct, agence corporate, dans les entreprises du secteur des industries et de la communication graphique (atelier de photogravure, imprimerie, prépresse).

La personne certifiée par Lisaa peut travailler comme designer graphique, graphiste, directeur artistique, illustrateur, webdesigner en tant que salarié ou comme indépendant (il porte le nom de graphiste).

### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

### **Modalités d'accès à cette certification**

#### **Descriptif des composantes de la certification :**

Descriptif des composantes de la certification : Accès à la certification suite à un parcours de formation sous statut étudiant. L'évaluation des compétences et l'accès à la certification s'effectuent au travers de 3 composantes.

#### **1 COMPOSANTE EXERCICES PRATIQUES (travail continu)**

a- Rendus de design graphique. Effectués sur la base d'un sujet donné, incluant un calendrier et une liste des éléments attendus : cahiers de recherche, planches graphiques ou visuels finalisés (affiche, PLV, logo, mise en page, packaging...). Ces exercices permettent d'évaluer l'aptitude à analyser et respecter un cahier des charges. Ils mesurent la capacité d'analyse, la créativité et l'aptitude à élaborer un concept. Enfin, ils permettent de juger de la pertinence des choix techniques au regard d'un projet et de la capacité à respecter un délai imparti.

b- Rendus multimédias

- **RENDUS DE WEB.** Il s'agit d'élaborer un site (ergonomie, arborescence, archivage numérique, mise en ligne), qui permettra d'évaluer la capacité à élaborer un produit interactif, en faisant des choix de réponses et de développement cohérents et personnalisés. Le rendu valide également la maîtrise des principaux logiciels concernés : Photoshop, Image Ready, Dreamweaver, Flash.

- **RENDUS D'AUDIOVISUEL.** Conception et réalisation d'un clip et d'un jingle permettant d'évaluer la capacité de maîtrise des spécificités techniques du graphisme animé (After Effects), ainsi que la capacité à proposer des réponses originales dans un délai imparti.

c- Rendus de créativité. Ces exercices de création d'images en techniques libres (dessin, photographie, ordinateur) permettent d'apprécier la capacité à développer des axes de recherche variés dans le cadre d'un thème déterminé et d'apporter des réponses personnalisées. Ils permettent également de valider la capacité à argumenter l'approche de chacune des propositions.

d- Rendus d'illustration. Les exercices d'illustration de presse ou d'édition permettent de valider la capacité à imaginer et à réaliser des applications illustratives, d'apprécier la pertinence de l'interprétation et la capacité à faire des choix techniques adaptés et correctement maîtrisés.

e- Epreuve professionnelle (épreuve de synthèse semestrielle, objet d'une concertation de l'équipe pédagogique) : L'épreuve professionnelle propose un sujet de travail rédigé au plus près des termes d'une commande. En deux jours, l'étudiant doit réaliser, puis présenter un dossier de recherche, des planches graphiques et des visuels finalisés. Cette épreuve valide la capacité à définir une problématique adaptée aux attentes du client et aux caractéristiques socioculturelles de la cible. Elle répond à deux attentes essentielles du métier de concepteur-designer graphique : efficacité (lecture d'un cahier des charges, gestion du temps) et transversalité des compétences (conception/créativité, maîtrise technique, communication d'un projet).

f- Jury book : Présentation, devant un jury, d'un dossier regroupant les travaux de l'étudiant (travaux de l'école et dossier de recherches personnelles). Cette étape permet d'évaluer sa capacité à présenter son travail en l'argumentant, et à interroger ses capacités techniques, conceptuelles et créatives.

#### **2 COMPOSANTE PRESTATION « PROJET DE FIN D'ETUDES »**

Présentation argumentée d'un projet graphique déterminé par l'étudiant et étendu à toutes ses applications potentielles : planches graphiques, carnet de recherche, médiums (affiches, PLV, vidéo, site Web, édition, packaging...) et installation. Cette épreuve de synthèse des compétences acquises permet d'évaluer la capacité des étudiants à définir la problématique globale d'un projet graphique. Elle mesure la capacité à élaborer des hypothèses et l'aptitude à développer plusieurs propositions conceptuelles en intégrant les facteurs techniques, matériels et temporels dans le processus de réflexion et de réalisation.

#### **3 COMPOSANTE DE REALISATION D'UN STAGE OBLIGATOIRE**

Stage de 5 semaines minimum au sein d'une structure professionnelle et rendu d'un rapport de stage (soumis à un cahier des charges) qui doit décrire et analyser cette expérience.

Cette période de professionnalisation permet d'évaluer la compréhension du fonctionnement et de l'environnement d'une structure professionnelle, de mesurer la connaissance des différentes étapes d'un projet de communication visuelle et la capacité à s'intégrer à une équipe de travail. En outre, la rédaction du rapport de stage permet aux évaluateurs d'estimer la capacité de l'étudiant à réaliser un document de synthèse et de communication.

#### Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury de présentation du "Projet de fin d'études" se compose de 60% de professionnels extérieurs spécialisés dans les métiers de la communication visuelle et de 40% d'intervenants au sein de l'établissement.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Le jury est présidé par le Directeur de chaque école ou l'un des directeurs des études. Il est composé de 6 personnes, dont 3/3 de représentants professionnels et 1/3 d'intervenants de l'école (eux-mêmes professionnels en exercice).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 6 février 2008 publié au Journal Officiel du 21 février 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 21 février 2008 jusqu'au 21 février 2013.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

90 à 100 titulaires de la certification par an pour les écoles de Paris et de Rennes.  
www.lisaa.com

##### Autres sources d'information :

www.lisaa.com

##### Lieu(x) de certification :

LISAA (L'Institut Supérieur des Arts Appliqués) 13, rue Vauquelin - 75005 PARIS  
13, rue Poullain Duparc - 35000 RENNES

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

L'Institut Supérieur des Arts Appliqués (LISAA) 13, rue Vauquelin-75005 PARIS  
13, rue Poullain Duparc-35000 RENNES

##### Historique de la certification :

**Certification suivante :** Concepteur - designer graphique